



RECUEIL DE
DONNÉES
TOURISTIQUES SUR
LE BASSIN
D'ARCACHON



TABLE DES MATIÈRES

Partie 1. Carte d'identité du Bassin d'Arcachon	2
1.1. Caractéristiques générales	2
1.2. Accessibilité	3
1.3. Caractéristiques sociodémographiques	4
1.4. Des paysages et richesses naturelles sous protection	4
Partie 2. Le tourisme sur le Bassin	6
2.1. Les acteurs du tourisme	6
2.2. L'offre touristique	7
2.2.1. L'hébergement	7
2.2.2. Les sites et activités du bassin	8
2.2.3. Le maritime	9
2.2.4. Les filières	11
2.2.5. Les filières en détail :	11
2.3. L'emploi touristique	15
2.4. La taxe de séjour	15
Partie 3. Les clientèles du Bassin d'Arcachon	16
3.1. La fréquentation touristique	16
3.2. Le profil des visiteurs	17
3.3. Les retombées économiques	19
Partie 4. L'image et la notoriété du Bassin d'Arcachon	20
4.1. Les motivations de séjour	20
4.2. L'image et la notoriété du Bassin d'Arcachon	20
Quelques chiffres clés	22

PARTIE I. CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN D'ARCACHON

I.1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Le territoire du Bassin d'Arcachon (786 km²) se situe dans la Région Aquitaine, à une heure de l'agglomération bordelaise, dans le sud-ouest de la Gironde. 10 communes ceinturent le pourtour du Bassin : Lège-Cap Ferret, Arès, Andernos-les-Bains, Lanton, Audenge, Biganos, Le Teich, Gujan-Mestras, La Teste de Buch, Arcachon.



4 INTERCOMMUNALITES :

- Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) représente les dix communes riveraines du plan d'eau,
- La Communauté de Communes Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) rassemble les communes de Lège-Cap Ferret jusqu'à Biganos,
- La Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) regroupe les communes du Teich à Arcachon.
- Enfin, le SYBARVAL (COBAN, la COBAS et le Val de l'Eyre) a été créé pour réaliser le Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre (SCOT).

I.2. ACCESSIBILITÉ

La majorité des déplacements s'effectue en voiture et plus de 84 % des touristes arrivent par la route.

▪ **En voiture**

- Le Bassin d'Arcachon est accessible par le réseau autoroutier et départemental.
- Depuis Paris : A10 Paris - Bordeaux
- Depuis Toulouse : A62 jusqu'à Bordeaux puis A660 direction Arcachon (section sans péage)
- Depuis Biarritz : A63 jusqu'à Bordeaux puis A660 direction Arcachon (section sans péage)
- Depuis Lyon : A89 jusqu'à Bordeaux puis A660 direction Arcachon (section sans péage)
- Depuis Bordeaux, via la nationale N250 (direction Sud Bassin) ou la départementale D106 (direction Nord Bassin)

▪ **En bus**

- pour le Sud Bassin : via le réseau Baia géré par la communauté d'Agglo COBAS
- pour le Nord Bassin : via le réseau TransGironde, géré par le Conseil Départemental de la Gironde.

▪ **En train**

- Liaison TGV Arcachon - Paris Montparnasse (durée : 3h45) : diminution du nombre de TGV direct depuis 3 ans
- Liaison TER Aquitaine desservant les gares du Sud Bassin, toutes les heures, au départ de la Gare de Bordeaux.
- Liste des Gares SNCF du Bassin d'Arcachon : Facture - Biganos / Le Teich / Gujan - Mestras / La Hume (Gujan - Mestras) / La Teste de Buch / Arcachon.

▪ **En avion**

- L'Aéroport International de Bordeaux - Mérignac se situe dans l'agglomération bordelaise, à environ 45 km du Bassin d'Arcachon.
- Au départ du Hall B, la navette « Navette shuttle » relie 7j/7, l'Aéroport de Bordeaux à la Gare de Bordeaux, via le centre ville. Le temps de trajet, en fonction de la circulation, est d'environ 30 minutes.

1.3. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Le territoire du Bassin d’Arcachon - Val de l’Eyre connaît depuis 30 ans une croissance démographique rapide et continue, la plus forte de Gironde.

Selon les derniers chiffres de l’INSEE (*populations légales des communes en vigueur au 1^{er} janvier 2013*), le Bassin d’Arcachon compte environ **112 417 habitants**.

ARCACHON	10 476
LA TESTE DE BUCH	25 587
GUJAN	20 294
LE TEICH	7 155
BIGANOS	9 950
AUDENGE	6 899
LANTON	6 569
ANDERNOS LES BAINS	11 575
ARES	5 806
LEGE	8 106
TOTAL	112 417

1.4. DES PAYSAGES ET RICHESSES NATURELLES SOUS PROTECTION

Le Bassin d’Arcachon est un **milieu préservé** grâce aux **outils de protection et de gestion de la nature** :

- Le Bassin est désormais le **6^{ème} Parc Naturel Marin**, par décret ministériel du 5 juin 2014. Au creux du golfe de Gascogne, le Bassin d’Arcachon constitue une lagune remarquable par ses paysages et son patrimoine naturel. Cette **lagune à marée**, l’une des rares d’Europe, est en perpétuel mouvement. Les échanges avec l’océan, les cours d’eau douce et les déplacements de bancs de sable créent une mosaïque de paysages : delta de la Leyre, prés salés, vasières coquillères, chenaux, dunes battues, presqu’île du Cap Ferret, îlots sableux dont le banc d’Arguin à l’entrée du Bassin, vasières à zostères...

Le Parc, dans lequel l’ensemble des acteurs locaux sont représentés, est une opportunité pour le Bassin d’Arcachon. Il pourra proposer des mesures propres et **assurer la protection du Bassin tout en permettant le maintien ou le développement durable des activités économiques**.

Le Parc Naturel Marin du Bassin d’Arcachon couvre 435 km² d’espace marin avec 127 km de linéaire côtier. Le plan de gestion du PNM du Bassin d’Arcachon est en cours d’élaboration.

- Le **Bassin d'Arcachon** est également en **site Natura 2000** (22 684 hectares au titre de la directrice habitat Faune Flore). Le PNM qui sera chargé de réaliser le DOCOB correspondant.
- Le **Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne**, créé en 1970. Son périmètre d'intervention est de 315 300 ha regroupant 41 communes dont 4 du Bassin d'Arcachon (Lanton, Le Teich, Biganos et Audenge) est au cœur du plus grand massif forestier cultivé d'Europe et inclut le principal affluent du Bassin : La Leyre.
 - En gestion par le PNRLG et la commune du Teich : La **Réserve Ornithologique du Teich**, d'une superficie de 110 hectares, est un espace naturel préservé, aménagé pour accueillir les oiseaux sauvages (près de 319 espèces) et favoriser leur observation par le public.
- **Deux Réserves Naturelles Nationales** ont été créées sur le Bassin d'Arcachon :
 - celle du **Banc d'Arguin**, en 1972, pour protéger notamment la colonie de sternes caugek (cinquième réserve créée en France et la première en Aquitaine). Elle est gérée par la SEPANSO.
 - et celle des **Prés-Salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret** en 1983 (500 hectares).
- Le **Conservatoire du Littoral** a acquis **11 sites terrestres** tout autour du Bassin, soit près de 10 % du rivage intra Bassin : les dunes du Cap Ferret, la dune du Pilat, la conche de Saint Brice, les Prés salés d'Arès, les Réservoirs de Pirailan, l'île aux oiseaux, le domaine de Certes, le domaine de Graveyron, l'île de Malprat, le Port des Tuiles et le domaine de Fleury.
- **Le classement d'un site est une protection forte au niveau national.** La Dune du Pilat est la plus haute dune d'Europe (109,86 mètres de haut, 2 700 mètres de long, 500 mètres de large, 60 millions de mètres cube de sable). Classée « **Grand Site de France** » depuis **1978** et classée au titre des **monuments naturels et des sites en 1994**. Le Syndicat Mixte de la Dune du Pilat en est le gestionnaire, il a pour mission de préserver, réhabiliter et mettre en valeur ce monument naturel afin d'accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions sans modifier l'esprit des lieux.
- **L'île aux Oiseaux et le domaine de Graveyron** sont les **2 autres sites classés** du Bassin d'Arcachon.
- Etabli pour le compte du Ministère de l'Environnement, la **ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) constitue l'outil principal de la connaissance scientifique du patrimoine naturel et **sert de base à la définition de la politique de protection de la nature**. Il en existe plusieurs : ZNIEFF Bassin d'Arcachon, ZNIEFF Forêt usagère de La Teste de Buch, ZNIEFF Prés Salés de La Teste de Buch, etc.

PARTIE 2. LE TOURISME SUR LE BASSIN

2.1. LES ACTEURS DU TOURISME

Le SIBA, en concertation avec les 8 Offices de Tourisme, est chargé de la **promotion touristique du Bassin d’Arcachon**, en s’appuyant sur une véritable stratégie de communication, autour du concept des « **Vraies Vacances** ».

Différentes actions de communication sont mises en place afin de promouvoir la destination « Bassin d’Arcachon ». D’une part, la **communication publicitaire** permet de mettre en avant la promesse de la marque « Bassin d’Arcachon » autour d’une campagne de communication sur les médias (presse écrite, TV, radio et Internet). D’autre part, la **communication opérationnelle**, à travers la conception et la réalisation de supports de promotion et d’informations (guide touristique en 4 langues, carte des déplacements, différents livrets, portail Internet, applications smartphones, ...), permet de concrétiser véritablement cette promesse de « Vraies Vacances » et de la promouvoir auprès des différents acteurs.

Afin de partager la marque « Bassin d’Arcachon » avec les professionnels, de nombreux événements sont mis en place par le SIBA. Les **voyages de presse** permettent de conforter la destination. Les « **Rencontres du Tourisme** » ont pour objectif de construire une culture commune avec les professionnels autour de « l’Esprit Bassin ». Enfin, le **Programme Local de Formation (PLF)** ; outil triennal de professionnalisation, vise à établir une cohérence, une cohésion et une coordination d’actions autour de « l’Esprit Bassin ».

La création en 2012 du **label « Naturellement Bassin »**, basé sur le sens de l’accueil, renforce davantage « l’Esprit Bassin ». Il permet de rassembler et de fédérer les loueurs de meublés et de chambres d’hôtes (qu’ils soient professionnels ou particuliers) autour de valeurs communes ; et d’afficher ainsi une appartenance à un territoire remarquable : le Bassin d’Arcachon.



Plus de 120 biens sont aujourd’hui labélisés (cf : www.naturellement-bassin.fr).

Le SIBA n’est pas le seul organisme à disposer de la compétence tourisme sur le territoire :

- Le **PNR des Landes de Gascogne** C’est un acteur privilégié pour les collectivités et les professionnels dans le sens où il est fortement impliqué dans une **démarche en faveur de l’écotourisme**.
- Les 8 Offices de Tourisme accueillent au comptoir et dans les équipements en gestion environ 750 000 visiteurs/an.

2.2. L'OFFRE TOURISTIQUE

2.2.1. L'HEBERGEMENT

L'Aquitaine comptabilise plus de **93 millions** de nuitées (Source : CRTA 2015). C'est la 5^{ème} région touristique de l'hexagone.

Le parc d'hébergement du Bassin d'Arcachon présente une **capacité d'accueil de 181 361 lits touristiques**, soit 15% du parc régional. Il est constitué à plus de 75% d'hébergement non marchand du fait de l'importance du nombre de résidences secondaires sur le territoire.

Un **hébergement touristique marchand** est un hébergement impliquant une transaction commerciale et financière comme les campings, les hôtels, les meublés... Il est la première ressource touristique de l'Aquitaine. En 2011, ce secteur a apporté plus de **1,4 milliard d'euros à l'économie de la région**, soit 22 % des dépenses liées à l'activité touristique.

AirBnb compte aujourd'hui plus de 300 logement disponibles à la location.

*Récapitulatif du nombre de lits marchands et non marchands sur le Bassin d'Arcachon
(source : Comité Départemental du Tourisme de Gironde - 2015)*

	2014		2015	
	Lits	%	Lits	%
Hôtellerie classée	3 354	7,5%	3 380	7,5%
Campings classés et aires naturelles de camping	28 401	63,4%	28 758	64,1%
Chambres d'hôtes labellisées	139	0,3%	116	0,3%
Meublés classés / labellisés	2 768	6,2%	3 000	6,7%
Villages de vacances	1 406	1,0%	1 403	3,1%
Résidences hôtelières	4 758	2,7%	4 387	9,8%
Héb. Jeunes /Groupes / Dédiés	3 948	8,8%	3 846	8,6%
SOUS TOTAL HEBERGEMENTS MARCHANDS	44 774	100,0%	44 890	100,0%
RESIDENCES SECONDAIRES (*)	134 880 (*)		136 471 (*)	
TOTAL GLOBAL	179 654		181 361	

A noter : on estime que 25 % des résidences secondaires font l'objet de locations saisonnières.

Vers une offre d'excellence ...

Sur le secteur de Pyla sur mer : ouverture de 2 établissements hôteliers 5* : **la Co(o)rniche et Ha(a)itza (en cours)**.

2.2.2. LES SITES ET ACTIVITÉS DU BASSIN

L'offre touristique du Bassin d'Arcachon est constituée **d'espaces naturels** qui font la renommée du territoire Bassin d'Arcachon :

- **4 sites classés : l'Île aux Oiseaux (165 ha à marée haute et 1700 à marée basse), la Dune du Pilat (6 800 ha) et le Domaine de Graveyron (135 ha) les réservoirs de Pirallian à Lège Cap Ferret (40 ha)**
- **2 Réserves Naturelles Nationales : le Banc d'Arguin (2 200 ha)** accueillant environ 250 000 visiteurs par an (plaisance et UBA) et 3 500 à 4 000 personnes pour les visites guidées organisées ou les accueils postés (SEPANSO) ; les **Prés Salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret (330 ha)** accueillent 40 000 visiteurs par an (*Source : OT Arès*)
- **Les Prés-Salés Est et Ouest** de La Teste de Buch (123 ha)
- **La Réserve Ornithologique du Teich (110 ha)** : reconnue d'importance internationale (75 000 visiteurs/an)
- **La Leyre** et son delta : une rivière de plus de **135 km de long, 100 000 descentes effectuées** chaque année (*Source : Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne*)
- Le domaine de **Fleury** au Teich (41 ha)
- **Saint-Brice-Les Quinconces-Le Coulin** entre Andernos-les-Bains et Arès (127 ha)
- **Les dunes et la pointe du Cap Ferret (260 ha)**

L'offre touristique compte divers **grands équipements** :

- **Le Bassin des Loisirs à Gujan-Mestras**, 5 parcs d'attraction accueillant en moyenne 500 000 visiteurs par an : Parc de la Coccinelle (125 000 visiteurs), Kid Parc (80 000 visiteurs), Aqualand (180 000 visiteurs), Bassin Aventures (18 000 visiteurs), Max'Golf (7 000 visiteurs), le bowling (62 000 parties), boîte de nuit « le Pacha Plage » (42 000 entrées).
- Escalad'Parc à Andernos
- Zoo de La Teste de Buch (310 000 entrées)
- Casinos : Arcachon et Andernos (80 000 visiteurs) et Gujan-Mestras (121 000 visiteurs)

- Golfs : le Golf de Gujan-Mestras (68 000 départs de parcours/an) ; le Golf International d’Arcachon (10 000 green fees) et le Golf de Lanton (3 000 green fees)
- Thalazur Arcachon : 12 000 visiteurs (au moins un soin)
- L’Union des Bateliers Arcachonnais (UBA) : 300 000 passagers/an, 60 traversées par jour en haute saison, 13 types d’excursions différentes pour + de 1 500 départs juillet/août
- L’aérodrome de La Teste de Buch : près de 40 000 vols par an
- Le karting à Biganos (60 000 usagers)
- La Maison de l’Huître à Gujan-Mestras (23 000 visiteurs/an)
- Le Phare du Cap Ferret (72 000 visiteurs/an)
- Le petit train du Cap Ferret (29 000 usagers/an)

Des manifestations phares : Jazz en Liberté à Andernos (37 500) ; Festival Cadences à Arcachon (20 000) ; Cabanes en Fêtes à Andernos (20 000) ; Festival Cap Ferret Music (en juillet) ...

Le Bassin d’Arcachon compte également sur une offre culturelle riche. Il inspire **de nombreux artistes**. C’est pourquoi, une trentaine de peintres, sculpteurs, et galeries d’art exposent dans les villes du Bassin (source : Art Book, Bassin d’Arcachon 2014).

2.2.3. Le maritime

Le patrimoine maritime a toujours entretenu un rapport particulier avec le territoire. D’hier à aujourd’hui, il a réussi à maintenir son rôle économique, social et culturel.

La mise en place d’une route à thème dénommée « **Route de l’huître et du patrimoine maritime du Bassin d’Arcachon** », a permis la valorisation touristique de l’ostréiculture et de ses acteurs.

Aujourd’hui, cette « Route de l’huître et du patrimoine maritime » n’existe plus en tant que telle ; cependant, elle a initié une offre concrète dont les produits sont toujours d’actualité :

- Les dégustations à la cabane font intégralement partie de l’offre touristique du Bassin et font l’objet d’une charte définie par un arrêté préfectoral (81 cabanes sur le pourtour du Bassin) ;

- Des animations autour des aspects patrimoniaux des ports et villages ostréicoles sont organisées tout au long de l'année (ex : Office de tourisme de Gujna Mestras autour du port de Larros) ;
- Les communes ont recentré leurs fêtes autour de valeurs plus traditionnelles et authentiques avec « Cabanes en fêtes » à Andernos-les-bains, « Larrostréa » à Gujan-Mestras, la « Fête de l'Huître » la plus traditionnelle de tout le Bassin à Arès, « les Mardinades » à La Teste de Buch, la balade des 7 ports à Gujan-Mestras, etc ;
- Les communes ont délégué la gestion des équipements structurants, dédiés à la valorisation maritime, à leur Office de Tourisme pour les intégrer dans une nouvelle dynamique (la Maison de l'Huître et le Phare du Cap Ferret) ;
- Le développement de résidences de tourisme (Rives Marines au Teich) qui s'inscrit dans l'esprit cabanes patrimoniales et identitaires ;
- Enfin, en 2010, le lancement du projet **Pescatourisme** a permis de créer une nouvelle dynamique autour des secteurs de l'ostréiculture et de la pêche. Le concept est le suivant : embarquer le temps d'une marée avec les pêcheurs ou les ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon. En 2015, près de 1 000 embarquements ont été réalisés. Le Pescatourisme engage ainsi les acteurs de la mer vers une **diversification professionnelle**, c'est également une opportunité pour eux de faire connaître leur métier et de sensibiliser le public à la fragilité du milieu.
- **Le bateau traditionnel du Bassin : la pinasse**, il n'y en a qu'ici, sur le Bassin d'Arcachon. Si les pinasses traditionnelles ne servent plus au travail sur les parcs à huîtres, ils font toujours partie du paysage ... Durant la Fête de la mer (mois d'août), il est possible d'observer la régates de pinasses à voiles (ou pinassottes). Toutes les communes ont leurs régates et leurs fêtes, entre mai et septembre, une tradition qui dure depuis près de 100 ans.

Le nautisme et l'aquaculture sont deux activités économiques maritimes également importantes pour le Bassin. Elles favorisent l'image également du Bassin et son rayonnement au travers notamment de deux entreprises labellisées **Entreprises du Patrimoine Français**. Il s'agit des **chantiers navals Dubourdieu** à Gujan-Mestras et du producteur de caviars, **L'esturcionnière** au Teich.

L'ostréiculture	Le nautisme	Le pêche	Aquaculture
8 000 T/an d'huîtres 315 entreprises 1 100 emplois	127 M€ 110 entreprises 450 emplois	11 navires 118 professionnels 500 pêcheurs	5 T de caviar/an sur le Bassin 100 000 sangsues/an 100kg/an de spiruline 200 T de truites et 4 T d'œufs/an

2.2.4. LES FILIÈRES

Le Bassin d’Arcachon, de par sa diversité, a permis le développement des filières touristiques suivantes :

Les macro filières	Les filières structurantes majeures	Les filières porteuses d’image/différenciantes	Les filières émergentes
<i>Ces filières sont des motivations de séjours ou d’itinérance à part entière</i>	<i>Ces filières représentent un poids et un enjeu économique spécifique qui dépasse la seule question touristique</i>	<i>Ces filières peuvent être la motivation principale d’un séjour sur le littoral et sont un vecteur d’image pour le littoral</i>	<i>Ces filières commencent à émerger et sont de plus en plus importantes</i>
La filière balnéaire et littorale <i>Sous filière : filière Plaisance</i>	La filière « Tourisme d’affaires »	La filière « patrimoine maritime » : ostréiculture et pêche La filière vélo La filière « écotourisme » La filière glisse (<i>surf, body-board, stand up paddle, kite surf...</i>)	La filière bien-être La filière golfique

2.2.5. LES FILIÈRES EN DÉTAIL :

▪ La filière balnéaire et littorale

Pour 34 % des touristes, la mer et le littoral apparaissent comme une raison déterminante pour venir sur le Bassin d’Arcachon. De même, 26 % ont choisi le Bassin d’Arcachon pour les plages et la baignade et 48 % pour la nature et la beauté des paysages. (*Source : SIBA - 2008*).

La filière balnéaire apparaît donc comme une filière majeure pour le Bassin d’Arcachon. La diversité des plages (76 km de plage) en fait une destination balnéaire par excellence : plages océanes (près de 40 km), plages du Bassin, plages bordant le lac de Cazaux, baignades aménagées (Le Teich, Audenge).

Sous filière : la plaisance

Sur la façade Atlantique, le Bassin d’Arcachon apparaît comme un pôle majeur de plaisance.

Un rapport sur la fréquentation nautique du Bassin d’Arcachon en 2010, mené par Géomer, a permis de mettre en avant différents éléments concernant la plaisance sur le Bassin d’Arcachon.

- Environ 12 000 bateaux sont recensés sur le Bassin d’Arcachon : 5 % de bateaux professionnels et 95 % bateaux de plaisanciers.
- La majorité de ces plaisanciers (50,4 %) réside dans les communes littorales du Bassin d’Arcachon et 22 % viennent de la région bordelaise.
- Ainsi, la capacité d’accueil globale du Bassin d’Arcachon est estimée à 13 415 places, dont 6 704 dans les ports et 6 720 sur les corps-morts.

Plusieurs chantiers navals font la renommée du Bassin. Les plus connus : **Couach à gujan Mestras** (www.couach.com), **Nanni Diesel (*) à la Teste de Buch** (www.nannidiesel.com), **Chantier Dubourdieu** (www.dubourdieu.fr/) au port de Larros à Gujan-Mestras labellisé Entreprise de Patrimoine Vivant (EPV) depuis février 2012.

(*) Nanni est une entreprise leader à l’international dans la production de moteurs marins diesel de 10 à 1900 ch, et de groupes électrogènes de 3.5 kW à 500 kW. Elle appartient au trio de tête sur le marché mondial des moteurs diesel inboard.

▪ La filière « tourisme d’affaires »

Les nuitées liées au tourisme d’affaires représentent 43 % de fréquentation des hôtels aquitains (*Source : CRT Aquitaine - 2009*). Par ailleurs, la Gironde est le département d’Aquitaine affichant le plus fort taux de nuitées liées au tourisme d’affaires.

Le **Palais des Congrès d’Arcachon** joue un rôle important sur le Bassin d’Arcachon ; l’établissement accueille près de 170 manifestations (congrès, séminaires, conférences...), pour un impact économique sur le territoire de 13.5 millions d’euros. Arcachon compte également plusieurs résidences de tourisme d’affaires (Hôtel 4* les Bains d’Arguin, Résidence 4* Arcachon Piazza ...)

La commune de La Teste de Buch propose également une offre de tourisme d’affaires avec le **Parc des Expositions**, d’une surface de 3 000 m². Il accueille chaque année une vingtaine d’évènements et 120 000 visiteurs lors de conférences, assemblées générales, débats ... Deux grandes résidences de tourisme d’affaires sont également présentes sur la commune de La Teste de Buch.

▪ La filière « patrimoine maritime » : ostréiculture et pêche

L’ensemble des métiers de la mer constitue une activité fondamentale pour le territoire, tant en termes d’économie, d’image, de qualité des eaux du Bassin ; qu’en termes de patrimoine, d’identité, de tradition et de gastronomie.

Le tourisme profite aujourd’hui d’un secteur ostréicole et de pêche vivant et dynamique.

Le Bassin d’Arcachon compte 315 exploitations ostréicoles. Entre **8 000 et 10 000 tonnes d’huîtres** sont produites chaque année ; et la spécialité réside dans la **production de naissains d’huîtres naturelles**. Cette activité de naisseur fait partie de l’identité des ostréiculteurs Arcachonnais qui veulent conserver leur place de leader dans ce domaine.

Pour la pêche, plus de 2 000 tonnes de poissons sont vendus tous les ans à **la criée d’Arcachon**.

L’ostréiculture apparaît comme une **activité économique** permettant de préserver le **patrimoine maritime du Bassin d’Arcachon**. En effet, les ostréiculteurs ont réussi à allier la nécessité de rentabilité économique et la volonté affichée de conserver leur patrimoine architectural.

La dégustation à la cabane a donc permis aux ostréiculteurs de se diversifier, tout en valorisant leur produit et en réhabilitant les cabanes dédiées à cette activité. Ainsi, 81 cabanes proposent la dégustation aux visiteurs.

▪ **La filière vélo**

Pour 15 % de la clientèle touristique, le **réseau de pistes cyclables** (près de 220 km) est une des raisons pour lesquelles ils ont choisi de venir sur le Bassin d’Arcachon (*Source : Etude BVA SIBA 2008*).

La mise en place de la **Véلودyssée** depuis 2012 (itinéraire cyclable Atlantique partant du sud de l’Angleterre pour rejoindre le sud-ouest de la France) renforce encore davantage l’attractivité du territoire, en particulier pour les cyclotouristes. La Véلودyssée traverse de part en part le Bassin d’Arcachon, puisque sur le territoire, elle part de Lège-Cap Ferret, passe par toutes les communes du Bassin et s’arrête à La Teste de Buch (des itinéraires bis et des liaisons relient La Teste de Buch à Arcachon).

▪ **La filière « écotourisme »**

Le Pays Bassin d’Arcachon - Val de l’Eyre a réalisé en 2007, un Schéma de Cohérence du développement touristique, afin de bénéficier d’un document d’orientation à l’échelle du territoire Pays.

Ce schéma a retenu **6 grands axes d’actions, dont le développement de l’écotourisme et la mise en réseau des espaces naturels gérés**. Convaincus de l’enjeu que représente aujourd’hui l’écotourisme pour ce territoire, le Pays du Bassin d’Arcachon - Val de l’Eyre, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et le Syndicat Intercommunal du Bassin d’Arcachon se sont associés afin de développer une démarche partenariale inédite, construite par les principaux acteurs du tourisme et les gestionnaires des espaces naturels.

Les finalités de la démarche :

- Préserver les ressources naturelles et culturelles du territoire ;
- Favoriser les échanges authentiques entre populations accueillies et accueillantes ;
- Créer une source de développement économique locale ;
- Participer à une sensibilisation des visiteurs à leur environnement.

D'après « *l'étude des acteurs de l'écotourisme et de l'éducation à l'environnement sur le Pays Bassin d'Arcachon/Val de Leyre* » menée par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne **8 000 à 10 000 personnes participent aux animations écotouristiques** organisées par les Offices de Tourisme du territoire Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre (données 2011).

La clientèle écotourisme est une **clientèle principalement familiale** et concentrée majoritairement sur les **mois de juillet - août** et **durant les vacances scolaires**. Très peu de locaux participent aux animations écotouristiques ; les touristes viennent majoritairement d'Aquitaine, d'Île-de-France et des Pays de la Loire. En dehors de la haute saison, les produits écotouristiques sont essentiellement commercialisés auprès des clientèles de groupes composées de scolaires et d'associations provenant de la région Aquitaine.

▪ **La filière glisse**

D'après l'étude sur le potentiel de la pratique du surf, menée par le CRTA en 2013, on recense près de 100 000 surfeurs sur le littoral aquitain. Plus de 95 % d'entre eux désignent le littoral aquitain comme région idéale pour la pratique du surf. Ce dernier apparaît comme une activité pratiquée en groupe, puisque 65% des surfeurs disent partager cette activité en famille ou entre amis.

Sur le Bassin d'Arcachon, près **de 8 % des touristes motivent leur séjour par la pratique d'une activité de glisse** (Source : *Etude CDT 33 « La clientèle touristique en Gironde de mai à septembre » - 2006*). La présence de spots de surf, comme La Salie (La Teste de Buch) et le Cap Ferret renforce l'attractivité de la destination.

Le Bassin d'Arcachon propose également une multitude d'activités de glisse, allant du kite-surf, stand-up paddle, en passant par le canoë kayak, le kayak de mer et la planche à voile.

▪ **La filière bien-être**

La filière « Bien-être » est une motivation de séjours pour très peu de personnes sur le territoire du Bassin d'Arcachon, néanmoins, elle reste une filière importante au niveau régional et en pleine expansion aujourd'hui.

Le Bassin d'Arcachon propose un panel important d'établissements en lien avec cette filière (comme Thalazur Arcachon et la naturothérapie de la presqu'île du Cap Ferret (claouey) par exemple) ; mais également de très nombreux centres de remise en forme/spa, etc.

▪ **La filière golfique**

Avec 7,5 % des touristes qui motivent leur séjour par la pratique du golf en Aquitaine et 42 200 pratiquants en Aquitaine (dont près de 30 000 licenciés), le golf est une filière porteuse d'image pour l'ensemble de la Région et pour le littoral aquitain.

Le Bassin d'Arcachon présente une offre golfique avec **deux golfs internationaux** : le Golf de Gujan-Mestras et celui d'Arcachon. Le golf de Gujan-Mestras réputé dans la région, accueille

près de 30 000 usagers. Le golf international d’Arcachon, s’étendant sur près de 6 kilomètres, (situé sur la commune de La Teste de Buch) possède 18 trous.

Enfin, sur le nord Bassin, deux golfs 9 trous complètent l’offre :

- le **golf des Aiguilles Vertes à Lanton.**
- le **Golf du Cap Ferret (domaine du Four),**

2.3. L'EMPLOI TOURISTIQUE

Avec 22 300 emplois, **la Gironde est le premier département aquitain en terme d’emploi touristique** (source : INSEE Analyses Aquitaine n°4 – décembre 2014).

L’emploi touristique est multiplié par 4,3 entre janvier et août. Ce rapport est un peu plus faible sur le Bassin qui attire une clientèle touristique hors-saison.

Au total, 3 400 emplois sont liés au tourisme sur le Bassin d’Arcachon. Cela représente 10 % de l’emploi total local. L’emploi touristique du Bassin d’Arcachon est moins tourné vers l’hébergement et la culture mais plus vers la restauration, les sports & les loisirs.

(source : INSEE Analyses Aquitaine n°4 – décembre 2014).

Sur le Bassin d’Arcachon, l’emploi saisonnier représente près de 4 000 postes principalement durant la période estivale (de mai à septembre).

2.4. LA TAXE DE SÉJOUR

	ARCACHON	LA TESTE DE BUCH	GUJAN-MESTRAS	LE TEICH	CŒUR DU BASSIN	ANDERNOS LES BAINS	ARES	LEGE-CAP FERRET
Montant de la taxe de séjour 2015	440 000 €	350 000 €	77 000 €	64 000 €	65 000 €	100 000 €	38 898 €	300 000 €

PARTIE 3. LES CLIENTÈLES DU BASSIN D'ARCACHON

3.1. LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

- **La fréquentation touristique du Bassin d'Arcachon** (issue de l'étude BVA/SIBA 2008 et du Schéma de Cohérence Touristique du Pays 2007)

Sur la **période estivale** (15/07 - 20/08), les séjournants sont nombreux à résider sur les communes d'Arcachon (60 000) et de Lège-Cap Ferret (52 000). Les excursionnistes sont eux plus nombreux sur les communes de La Teste de Buch (30 000) et d'Arcachon (30 000 également).

Avant et après la saison, la clientèle touristique est présente sur les communes de La Teste de Buch (26 500) et de Gujan-Mestras (26 000). Les séjournants sont eux plus nombreux à résider sur la commune de La Teste de Buch (26 000), néanmoins les excursionnistes sont davantage sur la commune de Gujan-Mestras (4 000). Le temps d'un **week-end**, les séjournants résident à Arcachon (36 000) et les excursionnistes à La Teste de Buch (18 000).

	Eté (15/07 au 20/08)			Week-end			Avant et après saison		
	Séjournants	Excursionnistes	Présence globale	Séjournants	Excursionnistes	Présence globale	Séjournants	Excursionnistes	Présence globale
ARCACHON	60 000	30 000	90 000	36 000	16 000	52 000	17 000	3 000	20 000
GUJAN-MESTRAS	30 000	8 000	38 000	25 000	7 000	32 000	22 000	4 000	26 000
LA TESTE DE BUCH	42 000	30 000	72 000	32 000	18 000	50 000	26 000	500	26 500
LE TEICH	6 800	2 500	9 300	6 200	1 500	7 900	5 900	500	6 400
ANDERNOS	30 000	10 000	40 000	20 000	3 000	23 000	13 500	2 000	15 500
ARES	16 300	5 000	21 300	10 500	2 000	12 500	7 000	1 000	8 000
AUDENGE	7 500	2 500	10 000	6 000	1 000	7 000	5 500	500	6 000
BIGANOS	8 000	1 000	9 000	7 500	500	8 000	7 000	200	7 200
LANTON	11 000	2 000	13 000	9 500	1 000	10 500	8 300	700	9 000
LEGE-CAP-FERRET	52 000	15 000	67 000	20 000	10 000	30 000	13 000	2 000	15 000

La fréquentation touristique du Bassin d'Arcachon

(source : Schéma de cohérence touristique du Pays Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre - 2007)

Ces chiffres ne sont pas récents mais permettent de mettre en avant les « grandes masses » par commune.

- **La durée de séjour et la fréquence des visites**

D'après l'étude du SIBA en 2008, les séjours sur le Bassin d'Arcachon durent **en moyenne 11 jours** (12 jours en été et 7 en automne).

La destination « Bassin d’Arcachon » est une **destination qui fidélise** de plus en plus la clientèle touristique. Ainsi, si pour plus de la moitié de la clientèle, leur séjour était le premier sur le territoire, 15% des personnes interrogées ont fait plus de 3 séjours sur les trois dernières années.

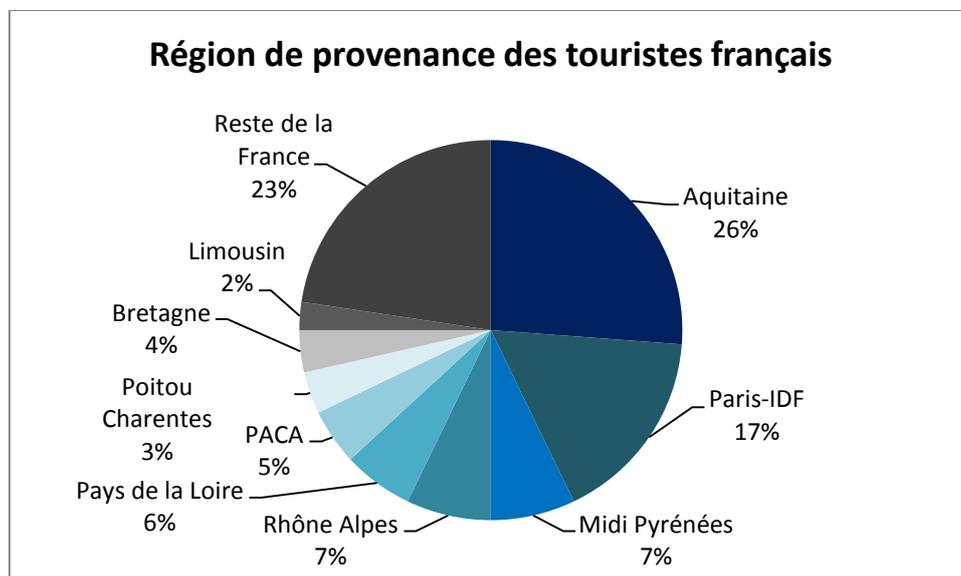
3.2. LE PROFIL DES VISITEURS

▪ D’où viennent-ils ?

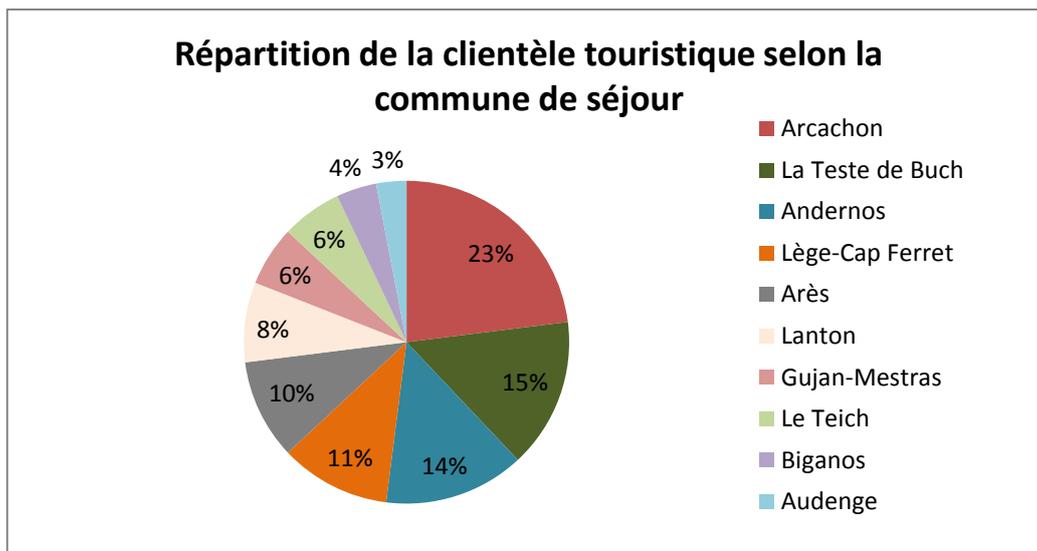
Le Bassin d’Arcachon est une destination familiale. Le profil des visiteurs sur le territoire est représentatif de la clientèle touristique venant en Aquitaine. En effet, l’âge moyen des visiteurs est de 45 ans, ce sont principalement des couples ou des familles avec enfants, originaire d’Aquitaine (26%), d’Île de France (17%), des régions limitrophes de l’Aquitaine ou de l’étranger (16%).

Si en été, plus de 50 % de la clientèle touristique vient en famille, (contre 35 % en couple) ; cette tendance s’inverse pendant l’automne : 56 % viennent en couple contre 24 % en famille.

Cette clientèle est également essentiellement française : **84 % des séjours**.



Le Bassin d’Arcachon offre un potentiel touristique important et est l’une des destinations phares du Sud-Ouest. Cependant, la répartition des touristes est loin d’être homogène : 52% des touristes séjournent principalement à Arcachon (23%), La Teste-de-Buch (15%) et Andernos (14%). La moitié du territoire concentre plus des deux tiers des visiteurs.



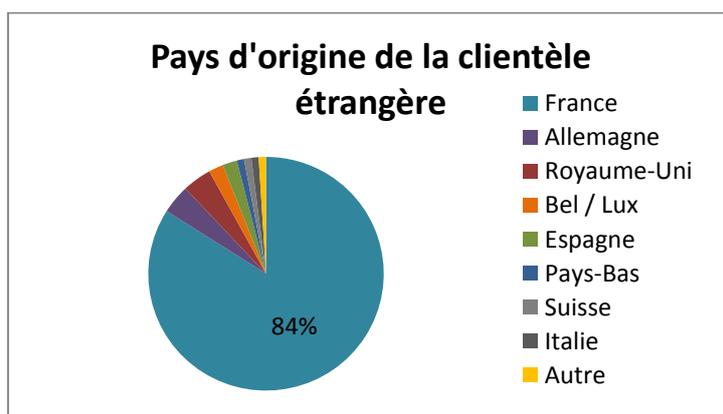
▪ La clientèle étrangère

Les allemands sont à l'origine d'une nuitée étrangère sur 4 en Gironde (CRT Aquitaine 2010). C'est la première clientèle étrangère. En 2012, ils réalisent 53% des nuitées étrangères en camping (viennent ensuite les Pays-Bas et le Royaume-Uni). (Source INSEE 2012)

1/3 des nuitées d'origine étrangère, dont 1/3 d'origine néerlandaise pour l'hôtellerie de plein air. (INSEE - Enquête nationale dans l'hôtellerie de plein air saison 2013)

Les Britanniques et les Espagnols sont à la tête des clientèles étrangères de l'hôtellerie en 2012. (source : INSEE 2012)

Quand aux Belges, ils représentent 34%, soit un tiers des nuitées étrangères en meublés labellisés. (source : INSEE 2012)



3.3. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

D'après les données du Comité Régional du Tourisme d'Aquitaine, le poids économique du tourisme sur le territoire du Bassin d'Arcachon est considérable, soit plus de 346 millions d'euros injectés dans l'économie locale.

Le Bassin d'Arcachon représente **27 % du nombre de séjours** réalisés en Gironde et **un tiers de la fréquentation touristique départementale** (soit près de 8,5 millions de nuitées).

Bassin d'Arcachon	Année
Volume de nuitées	8 550 000
Dépense moyenne par jour et par personne	55 €
Retombées économiques (estimation moyenne en millions d'euros)	470 250 000 €

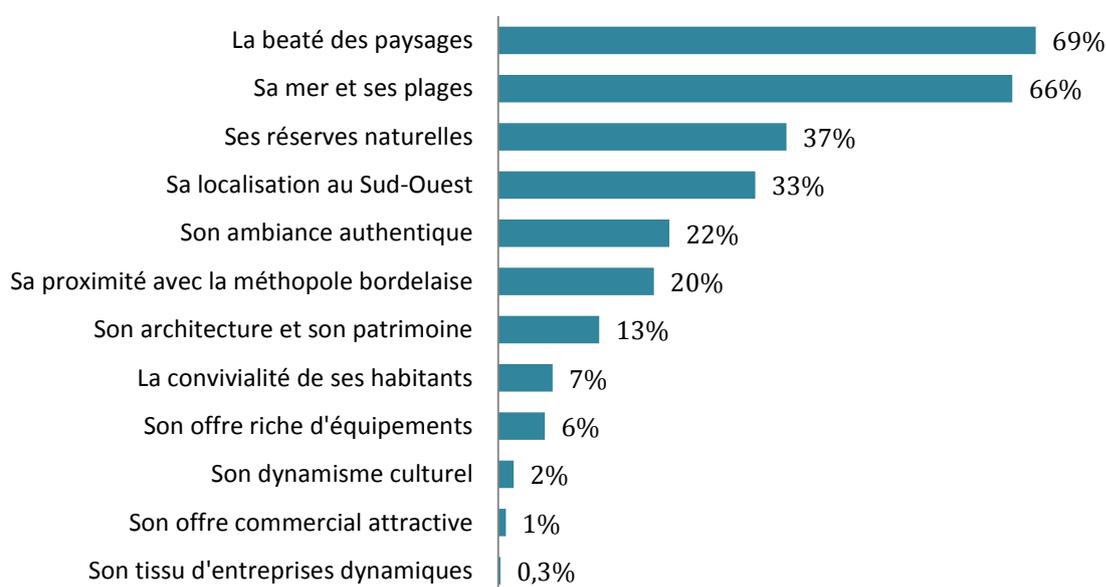
Les retombées économiques sur le Bassin d'Arcachon (source : CRTA)

PARTIE 4. L'IMAGE ET LA NOTORIÉTÉ DU BASSIN D'ARCACHON

4.1. LES MOTIVATIONS DE SÉJOUR

La nature et la beauté des paysages est la principale raison du choix de séjour sur le Bassin d'Arcachon. La plage, la baignade, la mer et le littoral sont également très fréquemment mentionnés.

Attrait du Bassin selon les visiteurs en séjour



(source : Diagnostic d'attractivité du Bassin d'Arcachon, Comanaging, 2016)

L'image du territoire est façonnée par les lieux. Les visiteurs sont séduits et voient le territoire comme une **destinations de charme, propice à la détente, tranquille et authentique ... Les notions de qualité de vie et de proximité à la nature** ressortent également fortement. (source : Diagnostic d'attractivité du Bassin d'Arcachon, Comanaging, 2016)

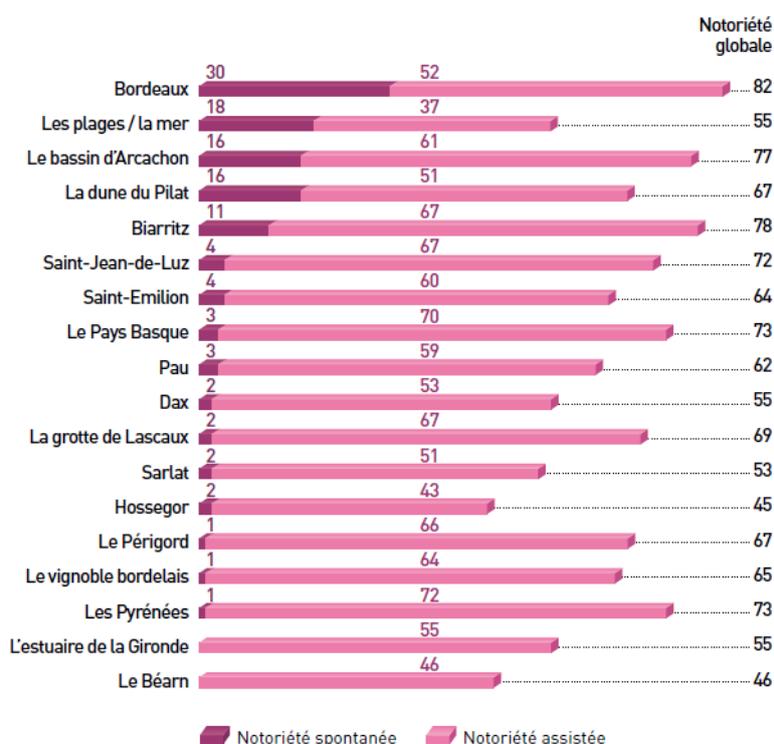
4.2. L'IMAGE ET LA NOTORIÉTÉ DU BASSIN D'ARCACHON

D'après une étude menée par le CRT d'Aquitaine en 2012, le Bassin d'Arcachon est l'un des trois lieux touristiques dépassant la Région en terme de notoriété globale.

Par ailleurs, 16 % des personnes interrogées citent spontanément le Bassin d'Arcachon et la Dune du Pilat comme sites touristiques d'Aquitaine, les plaçant ainsi en troisième position du classement de la notoriété spontanée des sites et lieux touristiques. Enfin, en Aquitaine,

le Bassin d’Arcachon est la troisième destination touristique qui fait rêver le plus grand nombre de français.

Notoriété spontanée, assistée et globale des lieux et sites touristiques (en %)



En terme de requête mensuelle sur internet, **Arcachon est dans le top 25 des destinations touristiques au plan national**. La notoriété est véritablement liée au tourisme puisque Arcachon dépasse Biarritz en se positionnant à la 21^{ème} place.

L’attrait du territoire passe également par la **notoriété de ses établissements touristiques** comme : La Coorniche, Le golf d’Arcachon et Gujan-Mestras, Thalazur, le Palais des Congrès, Chez Hortense.

L’image du Bassin suscite une **forte attractivité résidentielle**. De manière unanime, le territoire du Bassin d’Arcachon est un **territoire où il fait bon vivre** et où il est envisageable de venir s’installer. Les valeurs perçues sont **l’authenticité, le naturel, la simplicité**. La retraite reste la 1^{ère} motivation d’installation, suivie de près par l’emploi. 9% des visiteurs qui souhaiteraient s’installer durablement le feraient pour créer une entreprise.

Le Bassin d’Arcachon est une **destination familiale qui fidélise et qui séduit**. Les visiteurs sont généralement **très satisfaits de leur séjour (67%)**, ce qui est exceptionnel. Le rapport qualité prix est perçue comme bon voir excellent (72%).

Les visiteurs n’hésitent pas revenir car 50% d’entre eux sont venus plus de 4 fois ces 5 dernières années. De plus 42% des visiteurs ne fréquentent pas d’autre station touristique.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **Le Bassin** : une surface du plan d'eau à marée haute : **18 000 hectares**. Masse oscillante entre 200 et 450 millions de m³ en fonction de la marée
- Un pourtour de **88 kilomètres** : de la pointe du Cap Ferret au Pilat
- **76 kilomètres de plage** : dont 40 km de plages océanes
- **785 km²** : de **forêt** , incluant une partie du PNR des Landes de Gascogne.
- **56 km²** : le **lac de Cazaux**, 2^{ème} plus grand plan d'eau de France.
- **26 ports et villages ostréicoles** qui ceignent le Bassin d'Arcachon.
- **232 mètres** : la **jetée d'Andernos**, la plus longue de France.
- **220 kilomètres** : de **pistes cyclables** tout autour du Bassin ; 7 500 vélos en location
- **84 kilomètres** : de **sentiers de GR de Pays**
- **Deux Entreprises du Patrimoine Vivant**, **L'esturgeonnière** producteur de caviar au Teich, et **les chantiers navals Dubourdiou** à Gujan-Mestras.
- Près de **2 millions de visiteurs/an** se rendent à la Dune du Pilat
- **8.5 millions de nuitées touristiques**
- Près de **45 000 lits marchands** et **136 000 en résidences secondaires**
- Plus de **346 millions d'euros de retombées économiques**
- Environ **3 000 emplois touristiques** et **4 000 emplois saisonniers**
- Un portail touristique du Bassin d'Arcachon (www.bassin-arcachon.com) : **1 000 000 connexions sur le site en 2015**. Et ses sites thématiques :
 - www.bassin-arcachon-disponibilites.com
 - www.naturellement-bassin.fr
 - www.bassin-arcachon-presse.com
- **Une présence forte** sur les 2 principaux réseaux sociaux : Facebook (26 000 fans), Twitter (4 160 abonnés), ...
- **Un réseau Wifi territorial « Bassin_Arcachon »** qui maille les 10 communes : **75 points Wifi**